



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crédit d'impôt

Question écrite n° 120555

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les inquiétudes de certaines entreprises de services à domicile. Celles-ci, à juste titre, reconnaissent que leur action, outre l'aide aux personnes, contribue fortement à la création d'emplois, à l'égalité homme-femme mais aussi à une vision où les personnes sont au cœur de notre projet économique et social. Pourtant, la possibilité de supprimer les crédits d'impôts pour ceux qui y ont recours laisse augurer des lendemains difficiles pour le secteur. Cela serait dommageable eu égard à son utilité sociale et même économique. L'activité dans ce domaine génère en effet des ressources pour l'État. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir rassurer les différents partenaires de ce service sur la volonté de ce Gouvernement de préserver et d'amplifier son action en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120555

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11267

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)